



PROXIMITÉ

Quartier et village à vivre bien,
ensemble



Mailler l'espace urbain et rural de commerces et services de proximité encourage les déplacements à pied et les rencontres. Il s'agit d'accorder une attention particulière aux espaces publics, et notamment de saisir les opportunités de réinvestissement des friches.



Credits photo : Adobe Stock

Ce qui est en jeu pour notre santé

- Activité physique (moins de voiture, plus de marche)
- Diminution de l'isolement des personnes seules, précaires ou ayant des problèmes de santé
- Développement du lien social et de la mixité
- Diminution du trafic routier
- Augmentation du temps disponible pour la culture et les loisirs

Ils l'ont fait en Occitanie

- **Pays d'Uzège Pont-du-Gard** : coordination de multiples outils pour conforter une armature territoriale rurale équilibrée : Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), SCOT, programme LEADER, contrat de ruralité
- **Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup** : développement de « Pôles Nouveaux Usages » (PNU) qui visent à ramener les services - dont le numérique - au plus près de la population et de ses besoins et à éviter de longs déplacements »

Points de vigilance

- Densification : développement des sources de bruit et de pollution de l'air
- Exclusion du végétal pour rentabiliser le foncier
- Mixité des populations non consentie : conflit de voisinage et insécurité
- Repli sur son territoire et sa communauté villageoise ou de quartier

Chiffres-clés

- En France, le temps d'accès aux principaux services de la vie courante augmente plus l'on s'éloigne de la ville¹
- 32 % des Français déclarant souffrir d'un handicap, maladie chronique et/ou de longue durée se sentent souvent seuls²
- La solitude est 2 fois plus néfaste que l'obésité et peut augmenter de 19 % le risque de décès prématuré chez les personnes âgées³

1. Selon l'INSEE

2. D'après le CREDOC, en 2018

3. D'après le CREDOC, en 2018



Leviers d'actions

Planification : schéma de cohérence territoriale (SCOT) et plan local d'urbanisme (PLU)

- Veiller à une répartition géographique des commerces, services et des équipements cohérente avec les besoins de la population, en prenant en compte leur typologie (supermarché, boulangerie, cabinet médical, collège, gymnase...), leur fréquence d'usage, leurs cibles et leur dimensionnement.
- Se saisir du volet aménagement commercial du SCOT pour favoriser un développement ou un maintien du commerce de proximité, au plus près de l'habitat et de l'emploi, en freinant son développement dans les zones périphériques monofonctionnelles.
- Veiller à ce que les équipements, les commerces et les services soient desservis par des modes actifs et des transports en commun effectifs et de qualité.
- Amorcer le maillage du quartier ou du village à partir de « locomotives » telles que des écoles, piscines, théâtres, jardins publics...
- Mettre en place un dispositif de participation, voire de co-construction du projet avec les habitants pour répondre aux mieux à leurs besoins d'équipements et services de proximité.

Aménagement

Urbanisme opérationnel

- Aménager des espaces de sociabilité accessibles à tous : maintien des continuités commerciales, aménagement des espaces publics, mobiliers urbains pour s'asseoir, se détendre ou discuter...
- Dévier les routes pour libérer le centre de sa circulation de transit.
- Développer la piétonisation des centres-villes, centres bourgs.

Programmation des logements, activités et équipements

- Mettre à distance raisonnable les logements et les activités porteuses de nuisances ou de pollution.
- Créer des tiers-lieux ou favoriser leur création par des associations locales.
- Répondre à des appels à projets (sur la revitalisation des centres, la requalification des friches...)

qui permettent aux collectivités d'être accompagnées et de mobiliser des financements.

- Mobiliser les outils de redynamisation des centres-villes (opération de revitalisation territoriale)...

Autres leviers

Gestion du patrimoine bâti et non bâti de la collectivité

- Mettre à disposition des équipements publics de proximité aux fréquences et horaires adaptés aux usagers.

Accompagnement des professionnels et particuliers

- Intervenir avec des aides aux habitants et commerçants pour contrer une spirale de dévitalisation.

- Utiliser les outils à disposition des collectivités pour intervenir sur la redynamisation commerciale du territoire (manager de centre-ville, droit de préemption commercial).

Ressources

- Les dossiers FNAU : Révéler le potentiel des agglomérations moyennes, octobre 2017 : www.fnau.org/fr/publication/reveler-le-potentiel-des-agglomerations-moyennes/
- Traits d'agences : Accompagner le renouveau des villes petites et moyennes, supplément au N°111, juin 2020 : www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/IMG/pdf/revue_trait_d_agence.pdf
- Territoires Engagés : www.territoire-environnement-sante.fr